

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

24-MC-TALIC-ORATM-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 1 page.

SUJET N°1 :

Expliquez ce qu'est un échantillonnage. En quoi cette étape est essentielle dans votre métier ? Quel est son utilité ? Quel sont les différentes méthodes d'indexation de la couleur ? (Chroma, Clarté et Tonalité)

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

24-MC-TALIC-ORATM-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 1 page.

SUJET N°2 :

Pour la réalisation de votre travail, quels matériaux, quelles fibres avez-vous à votre disposition, et quels procédés techniques pouvez-vous utiliser ? Citez des exemples.

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

24-MC-TALIC-ORATM-P

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 1 page.

SUJET N°4 :

Dans votre spécialité, décrivez les étapes de l'élaboration d'un calque. Comment doit-il être installé sur la chaîne ? De quelle façon est-il reporté ou utilisé pour être suivi ?
Quelles évolutions techniques ont été importantes dans votre spécialité au cours de l'histoire ?